

Traité de l'Atlantique-Nord, qui, lentement mais sûrement, érigent l'édifice de la collectivité nord-atlantique sur des fondements politiques, économiques, militaires et sociaux.

Actuellement, la puissance croissante de cette collectivité est le plus sûr antidote contre la guerre. Dans son propre intérêt et afin d'assurer sa propre sécurité, mais d'une façon compatible avec sa situation, sa population et ses problèmes particuliers en tant que pays jeune et en plein essor, le Canada doit contribuer d'une façon appropriée à cette puissance collective.

C'est en s'opposant fortement et fermement à toute agression en Europe occidentale et en aidant les populations asiatiques dans leur lutte pour une meilleure existence, que les démocraties libres du monde occidental peuvent le mieux établir dans le monde la paix et la collaboration, seuls buts de leur politique étrangère.

17. Extraits d'une allocution radiodiffusée prononcée par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur le réseau national de Radio-Canada (5 décembre 1950)

Depuis l'attaque déclenchée contre la République de Corée, nous avons toujours estimé que les efforts de ceux qui appuient l'action des Nations Unies, devaient tendre uniquement à vaincre l'agression et à suspendre l'enchaînement des réactions qui auraient pu résulter de son succès. Les dirigeants politiques de l'Union soviétique et de ses satellites communistes pouvaient miser sur l'avenir du monde pour étendre les limites du système qu'ils dominent. Nous n'étions pas prêts à jouer ainsi le tout pour le tout. Conscients de la part de responsabilité que nous imposent le maintien de la paix et de la liberté et, en fait, la protection de l'humanité contre les destructions massives que les armes modernes rendent possibles, nous avons cru, et nous continuons de croire, qu'en réprimant l'agression, notre action devait se borner à rétablir la liberté et l'unité en Corée. Ceux qui, bravement et fermement, ont dirigé l'effort des Nations Unies, sont les États-Unis. Je suis certain que nos voisins, malgré les actes de provocation et en dépit des accusations contraires des communistes chinois, n'ont jamais songé à profiter de la situation coréenne actuelle pour renforcer ou étendre leur position en Asie ou pour menacer un autre État. S'ils avaient adopté cette ligne de conduite, l'intervention des Nations Unies en Corée n'aurait pas reçu l'appui de cinquante-trois États membres, y compris le Canada.

Il est maintenant établi que, sans se soucier des conséquences, les communistes chinois lancent des effectifs massifs en Corée. Leur objectif ultime est encore matière à certaines conjectures, mais il ne fait aucun doute qu'ils se sont engagés dans une incursion qu'on ne peut pas mettre au compte des craintes qu'ils peuvent éprouver au sujet des intérêts qu'ils ont le long de la frontière coréo-mandchoue. Dans cette conjoncture dangereuse, nous persistons à penser que, si la situation militaire vient à se stabiliser, nous devons chercher par tous les moyens possibles à entamer des négociations avec la Chine communiste. Je ne me dissimule pas les difficultés qui nous attendent, soyez-en sûrs, mais je crois que rien ne devrait être négligé de ce qui aurait chance d'aboutir à un règlement honorable et pacifique en Corée. Si, par exemple,—et pourvu que la